

APPEL D'OFFRES – Entretien de flotte de véhicules adaptés

Organisme : Transport Adapté L'Islet-Sud

Objet : Entretien préventif et général de la flotte de véhicules adaptés pour personnes handicapées

Type de contrat : Contrat de service d'une durée de trois (3) ans, révisé annuellement

1. Description de la flotte

- **Minibus 1** : Année 2018 – Ford E450 18 places
 - **Minibus 2** : Année 2024 – Ford E450 14 places
 - **Caravan** : Année 2016 – Dodge Caravan 7 passagers
- Tous les véhicules sont adaptés pour le transport de personnes handicapées.
-

2. Services requis

- **Inspection mécanique** : Deux fois par année (printemps et automne)
 - **Entretien préventif** : Tous les trois (3) mois
 - **Entretien général** : Au besoin
 - **Changement de pneus** : Deux fois par année, en **mai** et en **octobre**
 - **Vidange d'huile** : Selon le kilométrage
 - **Tenue de registres** : Obligatoire pour **tous les services**
 - **Planification mensuelle** : Tous les services requis seront regroupés dans un **rendez-vous mensuel**, dont la durée pourra varier selon les interventions nécessaires
-

3. Fréquence et planification

- Les interventions doivent être planifiées mensuellement selon les besoins et les recommandations du fournisseur
 - **Priorité aux rendez-vous le vendredi**
 - **Réparations urgentes** doivent être effectuées dans un délai maximal de **48 heures**
-

4. Durée du contrat

- Trois (3) ans, avec révision annuelle des termes et des performances
-

5. Critères de sélection

- Capacité à respecter les délais de réparation (48h)
 - Disponibilité les vendredis
 - Expérience avec les véhicules adaptés
 - Proximité géographique
 - Tarification compétitive
 - Références et certifications
-

6. Soumission

Les soumissionnaires doivent fournir :

- Une proposition détaillée des services
- Un calendrier prévisionnel mensuel
- Les tarifs applicables
- Les modalités de communication et de suivi
- Les références professionnelles

7. Clause de résiliation et bris de contrat

Résiliation unilatérale :

Transport Adapté L'Islet Sud se réserve le droit de résilier le contrat à tout moment, avec un préavis écrit de trente (30) jours, sans pénalité, si le fournisseur ne respecte pas les obligations contractuelles, notamment en matière de délais, de qualité des services, ou de tenue des registres.

Résiliation pour manquement grave :

En cas de manquement grave ou répété aux engagements du contrat (ex. : non-respect des délais de réparation de 48h, absence de disponibilité les vendredis, défaut de communication ou de suivi), Transport Adapté L'Islet Sud pourra mettre fin au contrat immédiatement, sans préavis, après notification écrite et sans compensation.

Résiliation par le fournisseur :

Le fournisseur peut également résilier le contrat avec un préavis écrit de soixante (60) jours, sous réserve de justification valable et de la transmission d'un rapport de clôture des services rendus.

Effets de la résiliation :

À la date de résiliation, le fournisseur devra remettre à Transport Adapté L'Islet Sud tous les registres d'entretien, les documents techniques, et tout matériel appartenant à l'organisme. Aucun paiement ne sera effectué pour les services non rendus ou partiellement exécutés.

8. Clause de confidentialité

Le fournisseur s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations obtenues dans le cadre du présent contrat avec Transport Adapté L'Islet Sud. Cela inclut, sans s'y limiter, les données relatives aux véhicules, aux usagers, aux opérations internes, aux calendriers d'entretien, aux registres techniques, ainsi qu'à toute autre information jugée sensible ou stratégique.

Le fournisseur ne pourra divulguer, reproduire ou utiliser ces informations à des fins autres que celles prévues dans le cadre du contrat, sauf autorisation écrite préalable de Transport Adapté L'Islet Sud.

Cette obligation de confidentialité demeure en vigueur pendant toute la durée du contrat et pour une période de deux (2) ans suivant sa résiliation ou son expiration.

Toute violation de cette clause pourra entraîner la résiliation immédiate du contrat, sans préavis ni compensation, et pourra faire l'objet de recours juridiques.

Soumissions à envoyer avant le : **18 septembre 2025 midi par courriel a :**

direction@transadaptelislet.ca

ou poste au :

35 rue Principale, bureau 210, Saint-Pamphile, G0R 3X0

À l'attention de : Karine Bernier, Directrice Générale
